

Autres financements permettant de réaliser des travaux de recherche

Comment procéder ?

- **Programme « CCA-Inserm-Bettencourt »** : Il s'agit de postes de CCA / AHU permettant à des médecins de développer un projet de recherche dans le cadre de leur **premier clinicat** / assistantat au sein d'une équipe de recherche labellisée en partenariat avec une équipe hospitalière. La durée du contrat est de 2 ans renouvelables 2 fois un an. Les candidats et candidates doivent être titulaires d'un doctorat en médecine, pharmacie ou odontologie et d'un doctorat en sciences à leur prise de fonction (Au total, 4 postes sont proposés en 2023). Modalités de candidature : <https://eva3-accueil.inserm.fr/sites/eva/appels-a-projets/Pages/CCA-Inserm-Bettencourt.aspx>.

Contacts: cca-inserm-bettencourt@inserm.fr. Dépôt des dossiers début avril.

- **Formation continue** : Possibilité de financement de Master, de Doctorat ou Diplôme d'Etat d'Infirmier(e) de Pratique Avancée par le CHU. Les demandes sont à formaliser et à argumenter à partir de la fiche « Projet professionnel », disponible sur C4U (Gestion-aide) lors de l'entretien professionnel auprès du N+1. Elles sont présentées pour avis à la Commission d'examen des demandes de financement qui se réunit généralement au mois de juin. **NB :** ***Pour le diplôme d'IPA** : le dossier de demande de financement est distinct du dossier d'inscription au diplôme d'IPA. Il doit être adressé par mail à la Faculté de Santé: ipa.gestion@univ-tlse3.fr, selon les modalités disponibles sur le lien suivant : <https://www.univ-tlse3.fr/diplome-detat-infirmier-en-pratique-avancee-ipa> en mars/avril.*
- **Poste d'accueil Inserm** : l'Inserm renforce ses actions en faveur des médecins, pharmaciens, odontologistes et vétérinaires en proposant des contrats « Postes d'accueil » d'une durée de 2 ans à 3 ans (24 en 2023). Ces contrats « Postes d'accueil » sont destinés à des internes, chefs de clinique assistants, assistants hospitalo-universitaires, médecins, pharmaciens ou odontologistes, titulaires d'un M2R. Ils peuvent permettre de réaliser un doctorat en sciences.